

Au Brésil, « une possible avancée de l'agriculture sur des terres inexploitées »

Larissa Bombardi, spécialiste des questions environnementales dans les échanges agricoles, souligne l'hypocrisie de l'Europe sur ces sujets

ENTRETIEN

Larissa Bombardi est géographe à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Notamment autrice de l'essai *Pesticides. Un colonialisme chimique* (Anacoana, 2024), elle étudie, entre autres, comment l'industrie chimique européenne exporte des produits interdits sur le Vieux Continent vers le Brésil. Longtemps enseignante à la prestigieuse université de Sao Paulo, elle a dû se réfugier en Europe en 2021, après avoir subi de nombreuses menaces, dont une séquestration à domicile au cours de laquelle elle s'est fait dérober son ordinateur. Elle revient sur les potentielles conséquences environnementales de l'accord commercial entre l'Union Européenne (UE) et le Mercosur.

D'un point de vue écologique, quelles seront les conséquences de cet accord ?

Côté brésilien, le principal bénéficiaire de cet accord sera le secteur de l'agronégoce, qui devrait augmenter ses ventes [la valeur des exportations vers l'UE devrait augmenter de 2 % à 7 %, selon l'Institut d'enseignement et de recherche, basé à Sao Paulo]. La première conséquence est donc une possible avancée de l'agriculture sur des surfaces non exploitées, notamment en Amazonie, où les cultures de soja, de bétail et de canne à sucre s'étendent.

Cette hausse des ventes implique également une intensification de l'usage de pesticides [selon la Société brésilienne de recherche agricole, entre 2010 et 2020, l'utilisation d'herbicides a augmenté de 128 %, lorsque la surface cultivée du pays n'a augmenté que de 19,5 %].

Quel est l'impact de l'usage des pesticides au Brésil ?

Lors de la dernière décennie, plus 56 000 Brésiliens ont été intoxiqués aux pesticides. Parmi eux, 18 % sont âgés de 0 à 19 ans. Mais le ministère de la santé estime que seul 1 cas sur 50 est réellement signalé. Ce qui veut dire que ce nombre ne représente probablement que 2 % du total réel [qui s'élèverait à plus de 2,8 millions de personnes]. Par ailleurs, dans mes travaux, je calcule que, tous les deux jours, un Brésilien meurt empoisonné aux pesticides.

Vous dénoncez une hypocrisie de l'UE sur ce sujet. Pourquoi ?

Prenons l'exemple du soja. L'UE n'autorise pas les cultures d'or-

« L'EUROPE IMPORTE DU SOJA VENU DU BRÉSIL ET DES AUTRES PAYS DU MERCOSUR, QUI EST DANS SA QUASI-TOTALITÉ TRANSGÉNIQUE »

ganismes génétiquement modifiés [OGM] sur son territoire, mais elle en permet l'utilisation pour nourrir les animaux. L'Europe importe donc du soja venu du Brésil et des autres pays du Mercosur, qui est dans sa quasi-totalité transgénique. Parce qu'il est modifié, ce soja nécessite l'ajout de pesticides : au Brésil, plus de la moitié de ces produits sont destinés à la culture de cette graine. Une partie de ces intrants chimiques provient des usines européennes, qui exportent même des produits interdits sur le territoire européen [en 2021, l'UE exportait vers le Mercosur 6 840 tonnes de produits interdits d'utilisation sur son territoire, soit environ 5 % de la consommation annuelle du Brésil]. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer plusieurs fois le problème avec des représentants de la Commission européenne. On me répond que l'UE respecte la souveraineté des pays, qui sont libres de leurs importations...

Reste que le gouvernement de Lula, malgré son intérêt affiché pour la protection de l'environnement, poussait lui aussi pour la signature d'un accord...

Le gouvernement de Lula est engagé sur les questions sociales et environnementales, et il y a eu des avancées dans ces deux champs, c'est indéniable. Mais ce gouvernement de coalition doit en partie son élection aux liens qu'il a établis avec le secteur de l'agronégoce [l'actuel ministre de l'agriculture, Carlos Favaro, issu du Parti social démocratique, un des dix partis ayant fait coalition autour de Lula lors de l'élection de 2022, a par exemple représenté les intérêts des producteurs de soja avant d'entrer en politique en 2014].

Indépendamment des gouvernements, la structure latifundiaire héritée de notre passé colonial, où 1 % des propriétaires détient près de 50 % des terres, n'a pas été dépassée. Cela explique que, par exemple, la surface de nos champs de soja équivaut à la superficie de l'Allemagne. Et, sur ces terres de monoculture, les principales commodités [produits de base] produites – le soja, le maïs, le coton, la canne à sucre et le bétail – représentent à elles seules près de 90 % de la consommation de pesticides au Brésil. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
RAPHAËL BERNARD

« CÔTÉ BRÉSILIEN, LE PRINCIPAL BÉNÉFICIAIRE DE CET ACCORD SERA LE SECTEUR DE L'AGRONÉGOCE »